



LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 31 - novembre 2017
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Editorial

La biodiversité, voici un mot largement employé et qui revêt des notions parfois différentes, nous garderons pour ce numéro la définition du dictionnaire environnement et développement durable. La biodiversité est un terme qui désigne la diversité du monde vivant à tous les niveaux : diversité des milieux (écosystèmes), diversité des espèces, diversité génétique au sein d'une même espèce.

Dans ce numéro nous évoquerons la forêt gérée par l'homme depuis longtemps dans les pays européens. La forêt n'est pas uniquement un bouquet d'arbres mais un écosystème complexe hébergeant un très grand nombre d'espèces (animales, végétales, champignons et organismes unicellulaires) interagissant entre elles. La forêt, un type d'habitat riche et complexe comprenant lui-même des micro-habitats (un tronc mort par exemple).

Elle nous fournit du bois en qualité et quantité, dépollue notre environnement. Nous verrons que protéger sa biodiversité est aussi s'assurer de sa pérennité et de sa santé. L'Office National des Forêts (ONF) nous a annoncé la modification de la gestion des forêts périurbaines pour une gestion plus douce et respectueuse de l'environnement et le plus grand bonheur des promeneurs. Nous nous en félicitons. Savez-vous qui martèlent les troncs et ricanent ? Les pics font partie intégrante de la forêt.

Une déception :

Les derniers aménagements sur le site de la Rosière à L'Isle-Adam étaient prévus avant le terrassement du port !

Trop tard, tant pis pour la biodiversité ! Dommage, la Rosière est une belle réussite, elle méritait d'être une vraie réussite, il s'en est fallu de peu...

Au sommaire

Editorial	1
Connaître :	
Biodiversité, une alliée de la sylviculture...2 et 3	
Rémanents forestiers : un mal pour un bien :	3
Les pics en forêt de l'Isle-Adam ..4-5	
Nos Actions	5
Vers une nouvelle sylviculture périurbaine de l'ONF....	6
Pourquoi les arbres sont-ils marqués en forêt domaniale ?	7
Dernières sorties champignons	6
Actualités :	
Evolution de la Rosière.....	8
Compensation du port.....	9
Première reproduction de faucons crécerelles	10-11
Nidification des hirondelles à L'Isle-Adam.....	12
Glossaire :	12

Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 27 janvier 2018 à 17 heures

Salle de l'amitié
44 rue de Paris à l'Isle-Adam
(derrière la station Total)

site : www.iasef.fr
contact@iasef.fr

20 à 25% des espèces forestières sont des espèces saproxyliques* comme les champignons et les insectes mais aussi mousses, mammifères utilisant le bois mort comme habitat. Le rôle de ces organismes est de restituer au sol les éléments nutritifs contenus dans le bois, de couper mécaniquement (mandibules des insectes), enzymatiquement (champignons) la cellulose en éléments plus simples comme des sucres assimilables par les insectes, les champignons. Un mélange de bois mort de tailles différentes assure une grande diversité de ces organismes saproxyliques et assurent une dégradation complète du bois, restituant aussi les éléments minéraux captés par les arbres.

● **De la densité de très gros bois vivants** définis comme ayant un dia-

mètre de plus de 70 cm pour les feuillus. Dans nos forêts ils atteignent rarement plus de 200 ans alors que leur âge peut être de 500 ans et plus (chêne sessile). Ils sont rares dans nos forêts mais offrent un habitat favorable aux écureuils, aux oiseaux tels les autours des palombes, accueillent une grande diversité de lichens, mousses qui demandent de longues années avant de se développer. Avoir des gros bois vivants assure un réservoir d'espèces permettant une colonisation de peuplements plus jeunes, un réseau de mycorhizes bien développé.

● **De la densité des arbres vivants porteurs de micro-habitats** logés dans les crevasses des troncs par exemple. Ils jouent un grand rôle dans le développement d'espèces saproxyliques que l'on ne retrouve

pas dans des peuplements jeunes mais les micro-habitats deviennent rares avec une exploitation d'arbres de diamètres plus réduits.

Protéger la biodiversité de la forêt en favorisant un mélange d'essences en majorité autochtones, en laissant du bois morts, des gros bois vivants et morts, c'est aussi rendre la forêt plus résiliente contre les agressions tels les maladies, parasites, intempéries et lui assurer un substrat de qualité nécessaire à sa croissance, à son repeuplement naturel.

La sylviculture a beaucoup évolué suite aux découvertes liées au rôle des symbioses végétales et à l'importance de conserver l'ensemble des phases du cycle de la forêt rendant ainsi la forêt exploitable et pérenne.

Rémanents forestiers : un mal pour un bien

Lors de coupes, les forestiers exploitent le tronc et les branches maîtresses et laissent à terre les branchages, appelés rémanents. IASEF recueille des commentaires récurrents selon lesquels la forêt reste sale après les coupes. Pourquoi s'agit-il d'un mal nécessaire ?

● *Un enrichissement du sol*

Les rémanents, puis le bois mort, se décomposent sous l'action des insectes xylophages et des champignons et, in fine, vont se transformer en humus. Cette dégradation végétale enrichit le sol. Bien au contraire, l'exploitation excessive de ces branchages pour la filière bois/énergie engendrerait un appauvrissement des sols et de la forêt à long terme.

● *Un facteur de biodiversité*

Toute une biodiversité se développe pour permettre la dégradation naturelle du bois : bactéries, champignons lignicoles, insectes xylophages* et saproxylophages* (cloportes, capricornes,

scarabées, etc). En Europe, les insectes saproxylophages figurent parmi les espèces les plus menacées en raison de la sylviculture intensive et de la raréfaction du bois mort.

Par ailleurs, ce milieu ouvert et ensoleillé et ce tapis de branchages offre gîte et couvert à toute une flore et une faune qui vont y trouver des habitats favorables. Une chaîne alimentaire s'y constitue : flore héliophyte*, insectes inféodés à cette flore, rongeurs, reptiles, rapaces, etc. De même, il est important de conserver arbres morts sur pied ou couchés. On considère que 25% de la biodiversité floristique et faunistique forestière dépend de ces milieux.

En conclusion, laisser des branchages sur le terrain participe à l'enrichissement des sols, constitue un facteur de biodiversité dans une optique de gestion durable de la forêt.

Les pics en forêt de L'Isle-Adam

Tous les Pucidés (hormis le Torcol fourmilier) ont la même anatomie et sont spécialisés pour grimper aux arbres et y creuser des cavités pour se reproduire et dénicher les insectes xylophages. Ils sont unis par un lien étroit à la vie autour des arbres. Leur silhouette verticale le long des troncs et leur vol onduleux sont très caractéristiques. Des pattes robustes aux doigts opposés deux à deux et une queue consti-

tuée de rectrices très rigides facilitent cette position verticale. La constitution du crâne lui permet d'absorber les chocs des tambourinages. Le bec robuste, long et pointu est un véritable ciseau à bois, il creuse la loge de nidification, il décortique le bois mort à la recherche des larves, il «fore» l'écorce au printemps pour sucer la sève montante. La langue enroulée derrière le crâne peut sortir bien

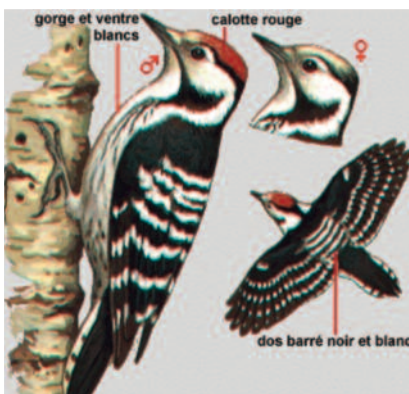
au-delà du bec et aller chercher, grâce à son extrémité en forme de harpon, les larves dans les galeries. Les pics creusent une nouvelle loge tous les ans, les anciennes cavités offrent des sites de reproduction aux autres oiseaux cavernicoles.

Sur les huit espèces de pics présentes en France, cinq se reproduisent en forêt de l'Isle Adam.

Le **pic épeiche** (*dendrocopos major*) a la taille d'un merle, c'est le plus commun des pics bigarrés de noir, blanc et rouge. Il est sédentaire. On le rencontre dans les milieux boisés de feuillus ou de conifères, les parcs et les jardins. Principalement insectivore, il ne dédaigne pas les œufs, les poussins, les graines d'arbres et même les cerises. Il creuse sa loge dans un arbre malade ou au bois tendre. Il tambourine de janvier à mars sur les arbres morts, 6 à 12 tambourinages en 0,4 à 0,7 seconde.



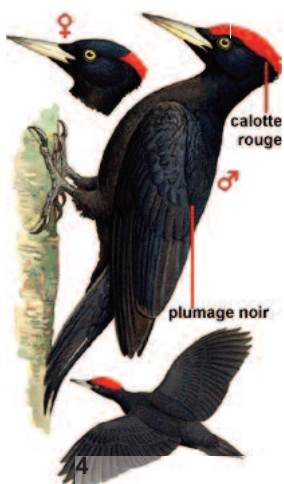
Le **pic épeichette** (*dendrocopos minor*) a la taille d'un moineau, sa taille lui permet de s'agripper sur les branches les plus fines. Il est sédentaire. On le rencontre dans les boisements mixtes ou de feuillus, des zones marécageuses ou des cours d'eau bordés d'une végétation dense, les parcs et les vergers. Il se nourrit principalement d'insectes et d'araignées. Il creuse sa loge dans un tronc d'arbre pourri ou une grosse branche. De janvier à début juin, les tambourinages (de 1,2 seconde) sont successifs à quelques secondes d'intervalle sur les arbres morts. Ils sont plus faibles et le rythme est plus lent que celui de l'épeiche. L'intensité sonore varie au cours du tambourinage.



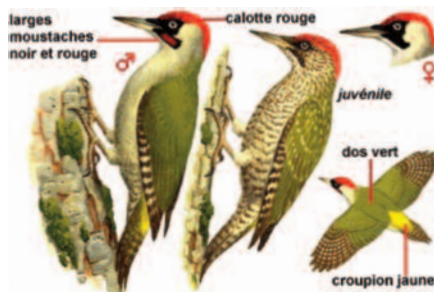
Le **pic mar** (*Dendrocopos medius*) est légèrement plus petit que le pic épeiche, sa calotte est toute rouge. Il est sédentaire. On le rencontre principalement dans les vieilles forêts de feuillus à vieux chênes, il se raréfie : cela est dû à la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres. Son bec moins puissant limite sa consommation en insectes xylophages, son alimentation est complétée avec des glands, des faines, des samares de charme, des baies, de la sève des arbres, d'autres insectes et leurs larves, qu'il va chercher jusqu'aux extrémités des branches de la cime des arbres. Il niche plutôt dans un arbre malade que dans un arbre sain et tambourine très rarement et faiblement au printemps.



Le **pic noir** (*Dryocopus martius*) est de la taille d'une corneille c'est le plus grand pic européen, il est entièrement noir sauf la calotte ou la nuque suivant le sexe. En vol sa trajectoire est plus rectiligne que les autres pics. Il est sédentaire, et en expansion vers l'Ouest. Les vieilles futaies de feuillus ou mixtes sont ses habitats de prédilection. Son territoire est de 200 à 500 ha. Il se nourrit surtout de coléoptères et leurs larves, de fourmis, également de cerises, de semences de conifères, de sève et d'écorce de jeunes arbres. Il creuse sa cavité souvent dans un hêtre ou un sapin, à 10-20 mètres du sol. L'entrée est en forme d'ogive. Les tambourinages sont puissants et réguliers sur un grand arbre mort. Le rythme est de 20 percussions en 2-3 secondes; la femelle peut tambouriner aussi. Son «rire» est très puissant.



Le **pic vert** (*Picus viridis*) est de la taille d'une tourterelle. C'est le pic le plus commun et le plus répandu avec le pic épeiche, son plumage est très caractéristique, très craintif il alerte de son rire tout dérangement. Il est sédentaire, son habitat de prédilection : les boisements de feuillus ou mixtes, les allées d'arbres, les lisières de forêt, les vergers et les parcs. Sa langue gluante mesure 5 fois la longueur de la tête. C'est un grand consommateur de fourmis capturées au sol dans leur fourmilière et de lombrics. Les insectes xylophages, les mollusques, quelques fruits et graines font aussi partie de son alimentation. Il laisse des petits cônes dans les pelouses, quand il y prélève les vers de terre. Il creuse sa cavité dans les bois tendres comme le peuplier et réutilise parfois d'anciennes loges. Le tambourinage de plus de 2 secondes, est plutôt rare et léger.



Les dessins sont extraits de l'«Encyclopédie des Oiseaux www.mindscape.com»

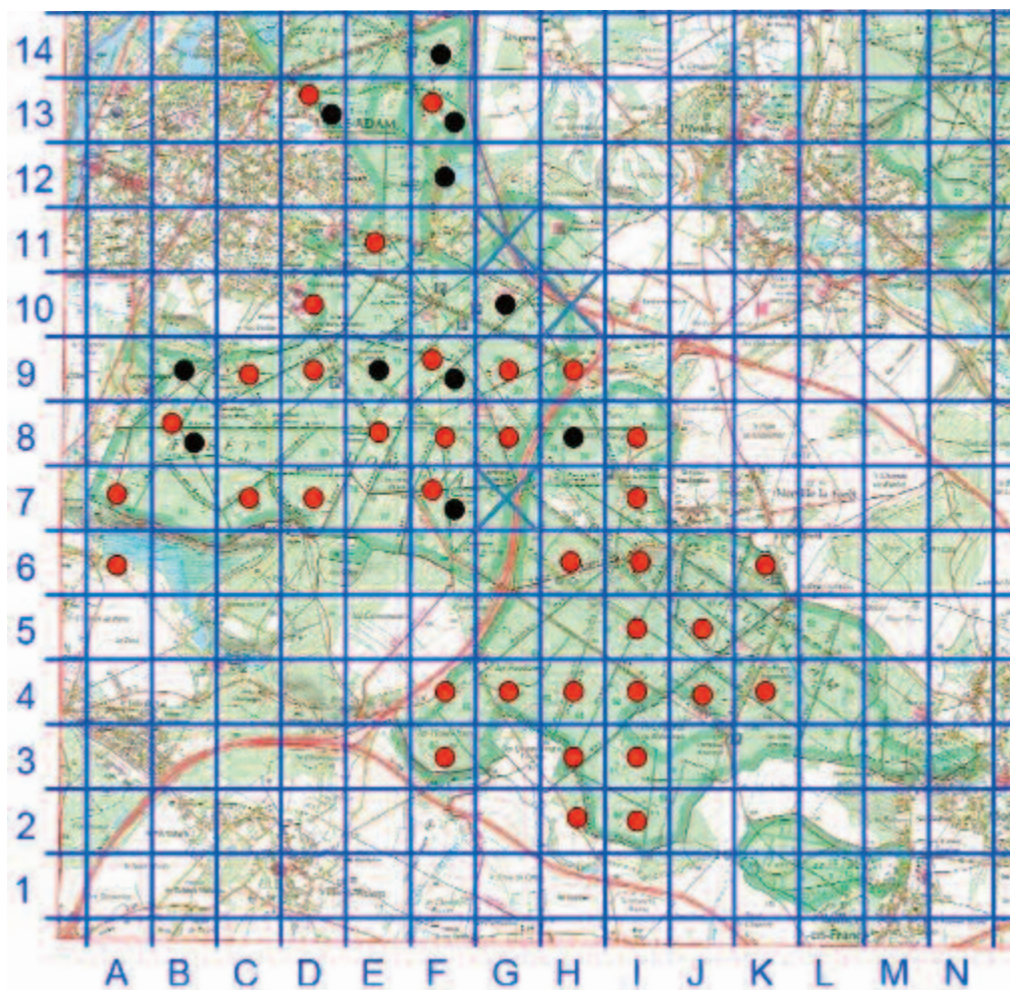
En mars 2015, des membres du Corif et de la LPO ont réalisé un recensement du pic noir et du pic mar dans les forêts de l'Isle-Adam, Carnelle et Montmorency.

Un nouveau recensement aura lieu en mars prochain pour voir l'évolution des populations

avec les différentes coupes qui ont eu lieu dans ces forêts.

Le pic noir a été entendu ou vu sur 11 parcelles, le pic mar sur 36 parcelles. La présence des pics sur ces parcelles ne signifie pas qu'il y a un couple sur chaque parcelle, la superficie du

territoire varie en fonction de la nourriture disponible. Pour un couple de pics noirs, 200 à 500 ha soit une population à 3 à 5 couples. Pour un couple de pics mars cela varie de 10 à 50 ha soit 15 à 20 couples sur la forêt l'Isle-Adam.



Légende carte forêt L'Isle-Adam - répartition pics noirs et pics mars
 ● pics noirs ● pics mars

Nos actions depuis le dernier bulletin... **Agir**

19 mai 2017

Participation à la réunion du Comité des usagers des Buttes du Parisis avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) à Sannois

2 juin 2017

Participation au comité de suivi ONF de la forêt de Montmorency au Bois Corbon à Saint-Prix

7 juin 2017

Participation au comité de suivi ONF des forêts de L'Isle-Adam et Carnelle

8 juin, 5 et 13 juillet 2017

Participation aux réunions organisées par la mairie de l'Isle-Adam pour le plan cyclable de la ville

11 juillet 2017

Réunion avec la ville de Saint Prix pour la protection des amphibiens de la route des Parquets

13 juillet 2017

Courriers adressés à la Société de Chasse de Parmain, au préfet/DDT du Val d'Oise, au Maire de Parmain au sujet du piégeage des renards dans la région

13 juillet 2017

Demande de rendez-vous au Maire de Mours : extension de la zone commerciale du Grand Val

10 août 2017

Réunion avec l'AEV - coupes forestières des Buttes du Parisis

2 septembre 2017

Forum des Associations de Parmain

9 septembre 2017

Forum des Associations de L'Isle-Adam

22 septembre 2017

Soirée Brame du cerf (SAB)

7 octobre

Exposition mycologique à Asnières sur Oise (SAB)

7 et 14 octobre

Cueillette de pommes à Bréançon (CPNVS)



Afin de sensibiliser et faire connaître les richesses mycologiques de nos forêts, IASEF encadre une section «mycologie» lors de sorties sur le terrain.

Vous y êtes tous invités.

Dernières sorties champignons en 2017

(programme détaillé sur iasef.fr)

Samedi 28 octobre – Forêt de l'Isle-Adam

Rendez-vous 9h30 à la Maison Forestière du Bois Carreau (D64)

Dimanche 12 novembre – Forêt de Montmoreny

Rendez-vous à 9h30 parking de la route du Faîte (D192)

Samedi 25 novembre – Forêt de Carnelle

Rendez-vous à 9h30 parking de la Pierre Turquoise



Vers une nouvelle sylviculture périurbaine de l'ONF

Lors du comité annuel des forêts de L'Isle-Adam/Carnelle, l'ONF a présenté ses orientations en matière de sylviculture des forêts domaniales périurbaines.

Cette évolution revêt 2 aspects distincts :

1. L'exploitation du bois en « futaie irrégulière ».

La gestion se fait au niveau de la parcelle avec sélection des arbres en fonction de leur âge, de leur essence, de leur état et de leur maturité, ce qui implique la fin des coupes rases. Cette coupe sélective par éclaircie épargne les arbres plus jeunes et permet la régénération par semis naturel. Son intérêt consiste à limiter les impacts sur les paysages et la biodiversité. Par contre, les coupes sont plus fréquentes.

Les coupes rases perdureront pour raisons sanitaires et pour maintenir certaines parcelles en « futaie cathédrale », arbres de même âge et d'aspect homogène, aspect historique de la forêt française.

2. La vente du bois façonné.

Le bois est vendu aujourd'hui essentiellement sur pied. Les arbres martelés (à abattre) vendus sur pied ne sont plus alors la propriété de l'ONF qui ne maîtrise plus les

conditions d'exploitation de la parcelle, ce qui conduit à des dérives (date et durée de la coupe, ornières,...). Désormais, le bois sera façonné par l'ONF et ses sous-traitants, ce qui permettra une meilleure maîtrise des chantiers. Le bois façonné et débardé sera alors commercialisé directement par l'ONF.

La mise en œuvre de cette sylviculture sera progressive. Elle implique une adaptation de l'ONF et de son personnel et une révision des plans d'aménagement et de gestion des différentes forêts au cours des 7 prochaines années. Ce ne sera pas le cas de celui de la forêt de L'Isle-Adam qui vient d'être modifié. Quant à la vente en bois façonné, minoritaire aujourd'hui, elle sera assez rapide, l'objectif de 100% se situe en 2020.

IASEF se réjouit de cette évolution. L'action des associations et la pression des élus locaux finissent par payer. Nos forêts d'Ile-de-France ne devraient plus subir qu'à la marge le traumatisme des coupes rases.

Espérons que cette sylviculture «raisonnée», vouée aux forêts périurbaines, soit appliquée à terme, aux autres forêts domaniales ou publiques.



Pourquoi les arbres sont-ils marqués en forêt domaniale ?

Chaque année du mois d'octobre au mois d'avril, les forestiers de l'ONF mènent des opérations de «martelage».

C'est le point de transition entre la gestion patrimoniale de la forêt et la sylviculture qui est la gestion commerciale des bois exploités et ceux à préserver.

Il s'agit de marquer au marteau forestier, sorte de hachette qui permet d'enlever d'abord un morceau d'écorce pour obtenir un «flachis» avant d'y frapper un poinçon marqué AF pour «Administration forestière». Cette coutume tend à disparaître de nos forêts et est plus généralement remplacée par de la peinture en bombe plus commode et plus rapide.

Les forestiers de l'ONF relèvent l'essence de chaque arbre désigné, sa qualité, son diamètre à 1,30m du sol et sa hauteur pour obtenir son volume.

Le plus souvent, l'arbre à récolter est marqué de deux empreintes, la première sur le tronc à hauteur d'homme bien visible, et la seconde au niveau de la souche pour servir de contrôle après l'abattage.



Les couleurs portées sur les arbres varient en fonction des choix des forestiers et on peut retenir les principes suivants :

Les couleurs chaudes, rouge,

orange, jaune désignent les arbres à abattre, tandis que les couleurs froides, blanc, vert, bleu sont utilisées pour ceux à préserver (semenciers, arbres remarquables, etc.)



La peinture de couleur chamois sert généralement à marquer des arbres à préserver. Cette marque peu utilisée est cerclée autour du tronc. Les chandelles sont marquées d'un triangle Δ chamois.

Certains repères sur les arbres ont d'autres significations :

Les traits horizontaux blancs indiquent les limites de la forêt, des parcelles.



Les signes \leq \geq définissent les limites des chemins de vidanges empruntés par les engins d'abattage et d'enlèvement des grumes vers le stockage en lisière de la forêt.



Les parcelles ont un repère par numéro que l'on retrouve sur les cartes IGN au 1 : 25000 bien utile pour s'orienter.



D'autres marquages sont visibles pour indiquer les chemins de randonnée, les autorisations ou interdictions d'emprunter les chemins, les séances de chasse pour interdire l'accès.



La Rosière à l'Isle-Adam

Une nouvelle colonisation du site

La Rosière est vite devenue un nouveau lieu de promenade. Marcheurs, joggeurs, cyclistes ou promeneurs empruntent les chemins sans réellement s'y attarder. Pourtant la Rosière n'est pas qu'un nouveau décor végétal.

Avec un peu d'attention et de patience, c'est l'occasion d'y observer entre autres suivant la saison, le milieu ou l'heure, reptiles, amphibiens, insectes, mammifères, oiseaux Sans oublier la flore en pleine expansion. Les nouveaux milieux créés sur cette friche post-culturelle ont amené une diversification végétale et animale.

Dans les mares les grenouilles (agiles et rieuses) chassées par la couleuvre à collier côtoient les tritons (palmés et ponctués) et une multitude d'insectes aquatiques dont une vingtaine d'espèces de libellules. Au moins trente espèces de papillons de jour (dont le **machaon**)



Mante religieuse



Machaon

Ch. Mars

sont présents sur la prairie. On peut même y observer la **mante religieuse**.

Les oiseaux aussi ont pris possession des lieux, une cinquantaine d'espèces peuvent y être observées dont la rare **roussette verderolle** et le **faucon crécerelle** qui s'y est reproduit cette année.

La première phase réalisée par la commune semble tenir ses promesses.

Port de L'Isle-Adam : compensations ?

Dans le dossier de demande de dérogation réalisé par Eiffage, il est mentionné page 260 :

«Le planning proposé tient compte de la nécessité de mettre en place les mesures compensatoires en amont de la réalisation du projet afin d'assurer la continuité dans le temps de la qualité environnementale.»

On peut constater que ce n'est pas le cas : rien n'a été réalisé par Eiffage l'hiver dernier sur le site de la Rosière, ce qui n'a pas empêché cette société de rendre inhospitalier le site du futur port cet hiver.

Côté travaux, ils avancent à grands pas, le terrassement et l'assainissement sont en cours. Le bassin du port commence à prendre forme.



Côté compensation, une roselière a bien été créée à la place de «l'île aux oiseaux» des étangs de la petite plaine. Certes une bonne idée sur le papier mais réalisée au mois d'avril alors que la saison de reproduction était déjà commencée, que des oiseaux avaient pondu... cherchez l'erreur !

Un panneau de communication nous explique que cette roselière est créée pour le butor étoilé. Belle

communication pour un oiseau considéré comme disparu des espèces nicheuses d'Île de France et dont la présence hivernale à L'Isle-Adam reste anecdotique.

Cet oiseau très discret est très exigeant sur la qualité de son milieu et sa tranquillité. Il aime les grandes roselières denses et inondées, ce qui n'est pas le cas de celle-ci. Par contre, elle pourra permettre aux fauvettes aquatiques de retrouver un site de nidification.

Dans le schéma d'aménagement de la Rosière qui nous avait été présenté, figuraient entre autres un plan d'eau avec roselière, des prairies bordées de haies, un verger etc.

Une partie de ces aménagements sont des compensations du port.

- Qu'en sera-t-il exactement ?
- Quand seront-ils réalisés ?
- Que restera-t-il du projet initial ?
- Sera-t-il réduit au minimum ? On peut le craindre !

Par ailleurs, les arbustes pouvant être transplantés pour la réalisation



des haies ont été broyées, les quelques îlots de phragmites qui restent dans l'étang résisteront-ils au creusement du port ?

Au moment où nous écrivons ces lignes, ces derniers sont stockés sur les berges. Résisteront-ils jusqu'à leur transplantation ?

Beaucoup d'inquiétude et de questions qui restent en attente.

Que de temps de perdu !

Nous avons proposé de participer à une commission de suivi des travaux des compensations : cela nous a été refusé. Dommage !

Au final comme d'habitude la charrue a été mise avant les bœufs et c'est toujours la biodiversité qui trinque.



Premières reproductions des faucons crécerelles

Le faucon crécerelle est un petit rapace de la taille d'un pigeon, une quarantaine de centimètres de long, une envergure de 65 à 82 cm et un poids de 150 à 300 gr environ. La femelle est plus grosse que le mâle comme chez beaucoup de rapaces. Il niche de préférence dans des cavités mais aussi dans des anciens nids de corvidés.

Après la buse variable il est le rapace le plus commun de France. Inféodé aux milieux ouverts, il chasse le plus souvent en faisant du surplage (vol

du Saint Esprit) en particulier le long des routes. Ce qui fait de lui un des rapaces les plus percutés par les voitures, comme ce fut le cas pour deux mâles cantonnés sur le site de l'ENS de Mours ces dernières années.

C'est un grand consommateur de rongeurs, une famille comme celle élevée à la Rosière consomme entre 5 000 à 6 000 proies dans une année dont plus de 80% de rongeurs.

Un nichoir pour faucon crécerelle construit par IASEF a été posé à l'automne 2015 lors des travaux de réalisation de la première tranche de la Rosière.

Durant cet hiver un mâle a été observé à plusieurs reprises chassant sur le site, rejoint par une femelle en fin d'hiver. Le 12 mars trois crécerelles et trois buses variables paraissent dans le même courant ascendant au dessus du quartier de la Garenne, signe que des oiseaux reproducteurs sont cantonnés dans le secteur. Le 10 avril le couple est observé sur le nichoir. Les premières observations de nourrissage ont lieu quelques jours plus tard, le mâle approvisionnant la femelle qui couve.

Après l'éclosion il alimente pendant deux semaines la femelle et les poussins, il dépose les proies, la femelle assurant le nourrissage des oisillons. Puis quand les fauconneaux savent déchiqueter eux même leurs proies, la femelle par en chasse à son tour. En moyenne une proie est apportée toutes les demi-heures par les adultes. Le territoire de chasse s'étend sur l'Isle-Adam, Mours, Champagne sur Oise et Persan.

Le 25 mai nous profitons de l'absence des parents partis en chasse pour vérifier le contenu du nichoir, cinq oisillons d'âges différents sont présents, environ trois semaines pour le plus âgé. La femelle commence à couvrir dès la ponte du premier œuf, la ponte peut s'étaler sur une dizaine de

jours, ce qui explique la différence d'âge des oisillons.



Trois semaines plus tard quatre jeunes sont de plus en plus visibles à l'entrée ou sur le toit du nichoir. Le 13 juin, c'est l'envol dans les arbres à proximité, le 15 juin c'est l'envol définitif, depuis leur présence est anecdotique. Les parents continuent à nourrir les fauconneaux pendant deux à quatre semaines, en réduisant peu à peu les apports pour que leur progéniture apprenne à chasser.

Début juillet, ils s'émanent puis se dispersent courant l'été. Ils vont errer pendant la mauvaise saison à la recherche d'un site de reproduc-

tion, où ils pourront se reproduire dès la première année. 90% d'entre eux n'atteindront pas l'âge de trois ans, l'espérance de vie est de 16 ans mais ne dépasse guère 5 à 7 ans.

A cela plusieurs raisons naturelles (malformations, parasitoses, prédation) ou anthropiques (collisions, chasse, empoisonnement).

Les rapaces sont protégés depuis 45 ans et tous les ans en période de chasse nous récupérons des oiseaux criblés de plomb de chasse.

Même ce petit faucon pourtant très

utile à l'agriculture y a droit. Ces proies ne peuvent guère dépasser les 50 gr.

Pour une première nidification c'est une réussite : quatre jeunes à l'envol !

La faible fréquentation du chemin passant entre les mares due aux hautes herbes le recouvrant partiellement a favorisé la tranquillité des oiseaux et leur reproduction.

Cet automne des nichoirs pour passereaux seront posés sur le pourtour de la Rosière, un nichoir à effraie sera posé sur l'île de Champagne, nous espérons avoir la même réussite.



Merci à Christian Mars, Pascal Merlet et à Catherine et Michel Pajard pour leurs observations, leurs photos et leur discrétion.

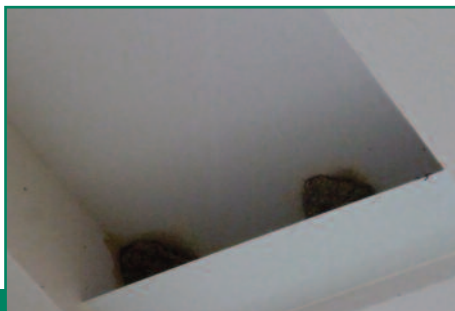
Nidification des hirondelles

Cette année une quarantaine de couples d'hirondelles de fenêtre se sont reproduits à L'Isle-Adam. Les ¾ des nids sont situés dans le quartier de la Garenne.

Dans le quartier de la Garenne, des travaux de ravalement devaient avoir lieu en 2017 en pleine période de reproduction des hirondelles, sur des immeubles gérés par la société France Habitation (rue du bord de l'eau et rue des colverts).

Nous avons rencontré le responsable des travaux en novembre 2016, nous lui avons remis un cahier technique sur les hirondelles édité par la LPO. Pendant les travaux tout a été fait pour laisser le libre accès

aux nids et ne pas perturber la nidification. Pour éviter les salissures sur les façades des bâtiments remis à neuf, comme le préconise la LPO, des tablettes ont été posées sous les nids et tous les endroits potentiels pouvant en accueillir.



Merci à Monsieur Mariage de France Habitation pour son implication dans ce dossier.

Espérons que cette initiative en appellera d'autres.

La destruction des nids d'hirondelles est interdite par la loi, le manque de sites de nidification est une des causes de la disparition de ces messagères du printemps.

Glossaire

Cortège animal ou végétal : désigne un ensemble d'espèces partageant des caractéristiques écologiques communes, localisé dans un même habitat (exemple : cortège de la hêtraie).

Essence allochtone : désigne une essence dont l'aire naturelle est extérieure au territoire où elle se trouve et qui a été introduite par l'homme relativement récemment.

Essence autochtone : désigne une essence qui se développe et se reproduit dans son aire naturelle. L'épicéa commun est autochtone dans les Alpes et allochtone dans le Massif Central.

Hélophyte : plante qui ne se développe qu'au soleil.

Mycorhizes : les champignons mycorhiziens s'associent avec les racines des végétaux avec lesquels ils forment des échanges mutuels). En condition naturelle, il n'existe pas d'arbre sans mycorhizes !

Saproxyliques (de sapro : pourri, en décomposition et xylos ;bois) désignent des organismes qui dépendent à un moment de leur vie du bois en décomposition sur des arbres vivants, dépérissants ou morts ou encore des autres organismes saproxyliques.

Saproxylophage : qui se nourrit de bois mort.

Sylviculture : Ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération.

Xylophage : qui se nourrit du bois.

Nous remercions les membres du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel qui ont souscrit à notre projet de panneaux pérennes sur les rapaces nocturnes dans le cadre de la nuit de la chouette 2017.



Bulletin N° 31

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip,

Directrice de la publication : Catherine Allieux,

Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF,

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts,

Centre associatif : Françoise Bonn - 14, rue Théodore Prévost - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91



www.iasef.fr